



abandon de poste sans reaction de l'employeur

Par **mxtortue**, le **02/02/2009** à **17:04**

bonjour,

étant en longue maladie depuis plusieurs mois pour une dépressions et ensuite une embolie pulmonaire, je me suis donc trouvé dans une grave situation financière, ce qui a impliqué la vente de notre maison et un déménagement dans le sud en juillet.

fin septembre étant toujours en longue maladie, j'ai contacté mon employeur afin de lui expliquer mes problèmes pour lui proposer un licenciement a l'amiable car ma société se trouve sur paris.

après une courte discussion il me demande de démissionner et de ne plus lui téléphoner car mon problème ne l'intéresse pas!

a ce jour je ne suis plus en arrêt de travail car tout va mieux au niveau santé, je ne me suis pas présenter à mon poste de travail le 19 octobre 2008 (date de reprise), mon contrat est un CNE du 23/03/07, vu ma situation j'ai refusé de démissionner .

ma question est la suivante : que faire?????

car depuis le 19/10/08, mon employeur me donne aucunes nouvelles, pas de courrier notifiant mon absence, ni au téléphone, rien!!!!!!

merci d'avance pour votre réponse car c'est urgent.

sincères salutation.